

# Fiche de données de sécurité

## Identifiant du produit

### SECTION 1. IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating
<b>Autres moyens d'identification</b>	None
<b>Usage recommandé</b>	Revêtement de protection à composant unique
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Contact alimentaire, eau potable
<b>Identificateur du fournisseur initial</b>	Liquid Rubber Canada Inc. #16-1150 Eighth Line, Oakville, ON L6H 2R4, CANADA
<b>Numéro de téléphone en cas d'urgence</b>	<b>1-855-451-5820 – 24 hrs a day</b>

Dans un cas d'urgence contacter 911  
Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS): 1-800-332-1414  
Colombie-Britannique (DPIC): 1-800-567-8911  
Manitoba: 1-855-7POISON (1-855-776-4766)  
Nouveau-Brunswick: 911  
Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK): 1-800-565-8161  
Ontario (CAO): 1-800-268-9017  
Québec (CAPQ): 1-800-463-5060  
Saskatchewan (PADIS): 1-866-454-1212  
Yukon: (867) 393-8700

D'urgence, transport: Veuillez contacter CANUTEC au 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou \*666 sur un téléphone cellulaire (24 h)

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Non classé selon le SIMDUT 2022**

#### Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement Sans objet.  
Mention(s) de danger Sans objet.

#### Conseil(s) de prudence

précautions Sans objet.  
générales Sans objet.  
Intervention Sans objet.  
Stockage Sans objet.  
Élimination Sans objet.  
Contient Aucune connue.  
Autre étiquetage Sans objet.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Produit/composant	CAS No.	Concentration (%w/w)	Classe	Note
ethanediol; ethylene glycol	107-21-1	<1%	Acute Tox. 4, H302 STOT RE 2, H373	n/a
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one; 1,2-benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	<0.05%	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318	n/a

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

-

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

#### Description des premiers secours

##### Généralités

Si la respiration est irrégulière, la somnolence, la perte de conscience ou des crampes : Appelez 911 et donnez le traitement immédiatement (premiers secours)

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

##### Inhalation

En cas de gêne : sortez la personne à l'air frais.

##### Contact cutané

En cas d'irritation : rincez le produit. En cas d'irritation continue : Consultez un médecin.

##### Contact visuel

Rincer délicatement à l'eau tiède. Retirer les éventuelles lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer.

En cas d'irritation ou de gêne oculaire persistante : consulter un médecin.

##### Ingestion

Rincez la bouche abondamment et buvez de grandes quantités d'eau. En cas de gêne continue : consultez une assistance médicale et présentez cette fiche de données de sécurité.

##### Brûlure

Sans objet.

##### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune connue.

##### Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

##### Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

## SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### **Moyens d'extinction**

Sans objet.

### **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau. Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de :  
Certains oxydes de métal.

### **Conseils aux pompiers**

Pas d'exigences particulières.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces confinés.  
Les zones contaminées peuvent être glissantes.

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.  
Tenir les personnes non autorisées éloignées du déversement.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Contenez et collectez les déversements avec un matériau absorbant non combustible, par exemple du sable, de la terre, de la vermiculite ou de la terre de diatomées, et placez-les dans un récipient pour les éliminer conformément aux réglementations locales.  
Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

### **Référence à d'autres rubriques**

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.  
Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

## SECTION 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.  
Voir la rubrique 8 «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Les compatibilités en matière de conditionnement**

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

### **Conditions de stockage**

10-30°C

Sec, frais et bien ventilé

## **Matières incompatibles**

Acides forts  
Bases fortes  
Agents oxydants puissants

## **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

# **SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

## **Paramètres de contrôle**

### **ALBERTA**

éthanediol;  
éthylène glycol  
Valeur à court terme (15 minutes) (VLCT ou VLE) (mg/m<sup>3</sup>): (c) 100

Observations:

3 =La limite d'exposition professionnelle est basée sur des effets d'irritation et son ajustement pour compenser des horaires de travail inhabituels n'est pas nécessaire.

Ordre du code de la santé et de la sécurité au travail de 2009, Alta Règl. 87/2009 (révisé en 2018)

---

### **LA COLOMBIE-BRITANNIQUE**

éthanediol;  
éthylène glycol  
Moyenne pondérée dans le temps (TWA): 10 mg/m<sup>3</sup> (partic.)  
Pour une exposition de courte durée (STEL) / Valeur limite maximale d'exposition (C): 20 mg/m<sup>3</sup> (partic.) ; C 100 mg/m<sup>3</sup> (aérosol / aérosol) ; C 50 mg/m<sup>3</sup> (vapeur / vapeur)

Règlement SST, partie 5: Agents chimiques et agents biologiques.

---

### **ONTARIO**

éthanediol;  
éthylène glycol  
Pour une exposition de courte durée (STEL) / Valeur limite maximale d'exposition (C): C 100 mg/m<sup>3</sup> (Aerosol only)

Le Règlement 833 (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques ou chimiques) et le Règlement de l'Ontario 490/09 (substances désignées)

---

### **QUEBEC**

éthanediol;  
éthylène glycol  
Observations:  
RP = Une substance dont la recirculation est prohibée conformément à l'article 108.  
Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Chapitre S-2.1, r. 13)

---

### **SASKATCHEWAN**

éthanediol;  
éthylène glycol  
VECD/Plafond (mg/m<sup>3</sup>):  
100 Le règlement de 2020 sur la santé et la sécurité au travail, Chapter S15.1 Reg 10 .

### Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

### Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

### Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

### Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auxquelles il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

### Mesures techniques

La formation de vapeur doit être minimale et rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandée. Assurez-vous que les douches oculaires et les douches d'urgence sont clairement indiquées.

Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

### Mesures d'hygiène

Se laver les mains après utilisation.

### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection personnelle

#### Généralités

Utilisez uniquement des équipements de protection portant un marquage de certification reconnu, par exemple le marquage UL.

### Équipements respiratoires

Type	Classe	Couleur	Normes
Aucune protection respiratoire n'est requise en cas de ventilation adaptée			

### Protection de la peau

Recommandé	Type/Catégorie	Normes
Porter des vêtements de protection appropriés, par exemple une combinaison en polypropylène ou des vêtements de travail spéciaux en coton/polyester	N/A	N/A



## Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes
Nitrile	0.56	>240 mins	EN374-2, EN374-3 EN388



## Protection des yeux

Type	Normes
Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN ISO 16321-1
Porter des lunettes de sécurité avec protections latérales.	EN166
Écran facial	EN ISO 16321-1
Écran facial	EN166



## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Plus de couleurs
Odeur	Doux
Seuil olfactif (ppm)	Aucune information disponible
pH	8
Densité (g/cm <sup>3</sup> )	Aucune information disponible
Densité relative	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible
Caractéristiques des particules	Aucune information disponible
Changement d'état	
Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Le point/l'intervalle de ramollissement (°F)	Ne s'applique pas aux liquides.
Point d'ébullition (°C)	100
Pression de vapeur	17 mmHg (20 °C)
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Température de décomposition (°C)	Aucune information disponible
Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie	
Point d'éclair (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (% v/v)	Sans objet
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	Soluble
n-octanol/coefficient d'eau (LogKow)	Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit
Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune donnée pertinente ou disponible compte tenu de la nature du produit
Autres informations	
Sensibilité aux chocs	Non

Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)	Water
D'autres paramètres physiques et chimiques	Aucune information disponible.
Capacités oxydantes	Aucune information disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Aucune information disponible.

### Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

### Conditions à éviter

Températures extrêmes  
Gel

### Matières incompatibles

Acides forts  
Bases fortes  
Agents oxydants puissants

### Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne doit être produit

## SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Produit/composant	Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating
Autres informations :	Aucune donnée n'est disponible.

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit/composant	Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating
Autres informations :	Aucune donnée n'est disponible.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit/composant	Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating
Autres informations :	Aucune donnée n'est disponible.

#### Sensibilisation respiratoire

Produit/composant	Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating
Autres informations :	Aucune donnée n'est disponible.

#### Sensibilisation cutanée

Produit/composant	Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating
Autres informations :	Aucune donnée n'est disponible.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit/composant	Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating
Autres informations :	Aucune donnée n'est disponible.

**Cancérogénicité**

Produit/composant

Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating

Autres informations :

Aucune donnée n'est disponible.

**Toxicité pour la reproduction**

Produit/composant

Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating

Autres informations :

Aucune donnée n'est disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Produit/composant

Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating

Autres informations :

Aucune donnée n'est disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Produit/composant

Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating

Autres informations :

Aucune donnée n'est disponible.

**Danger par aspiration**

Produit/composant

Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating

Autres informations :

Aucune donnée n'est disponible.

**Effets sur le long terme**

Aucune connue.

**Autres informations**

Aucune connue.

**SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES****Toxicité**

Produit/composant

Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating

Autres informations :

Aucune donnée n'est disponible.

**Persistance et dégradabilité**

Produit/composant

Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating

Conclusion :

-

Autres informations :

Aucune donnée n'est disponible.

**Potentiel de bioaccumulation**

Produit/composant

Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating

Conclusion :

-

Autres informations :

Aucune donnée n'est disponible.

**Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**Résultats des évaluations PBT et vPvB .**

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

**Autres effets néfastes**

Aucune connue.



## SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

Aucun des composants n'est répertorié

### Étiquetage spécifique

#### Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	UN / ID	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger pour le transport	PG*	Env**
TDG	-	Ce produit n'est pas réglementé		-	No
IMDG	-	Ce produit n'est pas réglementé		-	No
IATA	-	Ce produit n'est pas réglementé		-	No

\* Groupe d'emballage

\*\* Dangers pour l'environnement

### Autre

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

TDG / Voir Annexe 1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport. Voir partie 3, pour les instructions écrites concernant l'atténuation des dommages en cas d'incidents ou d'accidents pendant le transport.

IMDG / Voir section 3.2.1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport. .

IATA / Voir tableau 4.2 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport.

### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

### Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

## SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

#### Listes canadiennes

##### LES

Aucun des composants n'est répertorié

##### Liste intérieure

Liquid Rubber Cool Foot Deck Coating est répertorié

##### Limites d'utilisation

Aucune particulière.

##### Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

##### Autre

Sans objet.

##### Évaluation de la sécurité chimique

Non

##### Sources

Règlement sur les produits dangereux (DORS/2022-272)

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H302, Nocif en cas d'ingestion.

H315, Provoque une irritation cutanée.

H317, Peut provoquer une allergie cutanée.

H318, Provoque de graves lésions des yeux.

H373, Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

Aucune connue.

#### Abréviations et acronymes

ANSI = L'American National Standards Institute

CAS = Numéro du Chemical Abstract Service

COV = Composés Organiques Volatils

DORS = Décrets, Ordonnances et Règlements Statutaires

DPNCA = Dangers physiques non classifiés ailleurs

DSNCA = Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de Bioconcentration

IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

IMDG = Maritime international des marchandises dangereuses

LES = Liste extérieure des substances

LogK<sub>ow</sub> = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SIMDUT = Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL = Limite d'exposition de courte durée

TDG = Transport des Marchandises Dangereuses

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

Autre La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le SIMDUT 2022.

Date de la dernière révision – 1er Janvier 2025

Liquid Rubber Canada Inc. croit que l'information contenue dans le présent document est exacte; toutefois, Liquid Rubber Canada Inc. ne peut assumer aucune garantie quant à cette exactitude et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des renseignements contenus dans le présent document qui ne sont pas destinés et ne devrait pas être interprétés comme des conseils juridiques ou comme une garantie du respect des lois fédérales, provinciales ou locales. Toute personne utilisant ce produit devrait réviser toutes les lois, règles ou règlements avant son utilisation, y compris, mais sans s'y limiter, les réglementations fédérales, provinciales du Canada et des états des États-Unis.

**NULLE GARANTIE DE COMMERCIALITÉ, EXPRESSE OU IMPLICITE, NE S'APPLIQUE À UNE FIN PARTICULIÈRE OU AUTREMENT.**